

Proposition d'achat groupé d'un système anticalcaire électronique

1. Contexte

Depuis 2022, la métropole a modifié l'alimentation en eau potable sur certains réseaux habituellement distribués par la ressource de la Dhuy au bénéfice de celle du Drac. Notre quartier a été concerné par cette modification.

L'eau du Drac contient plus de calcaire dissous que celle de la Dhuy. Cette concentration en calcaire est déterminée par une valeur de dureté de l'eau qui se mesure en degré français (°f), un degré français représentant environ respectivement 4 mg/l de concentration en Calcium et 2,4 mg/l de concentration en Magnésium.

D'après les analyses de la Métropole (voir document en annexe), l'eau qui nous est actuellement distribuée présente une dureté en moyenne de 17,8°f (sur le site de la Métropole, il est indiqué pour l'analyse annuelle de l'eau une dureté de 18°f et une concentration en calcium de 60 mg/l, soit une concentration de 3,3 mg/°f seulement).

Sans être forcément d'une rigueur exemplaire, les seuils suivants sont assez couramment utilisés :

- Dureté de l'eau inférieure à 10°f : l'eau présente peu de calcium et est considérée comme douce et peu entartrante ;
- Dureté de l'eau comprise entre 10°f et 20°f : l'eau est peu dure et pas trop entartrante, ni corrosive ;
- Dureté de l'eau supérieure à 20°f : l'eau qui contient une plus grande quantité de calcium (plus de 80 mg/l) est dure et présente des risques d'entartrage, notamment du réseau d'eau chaude sanitaire qui est le plus exposé ainsi que de certains appareils ménagers (lave-vaisselle, lave-linge...) qui utilise cette eau chaude. Le réseau d'eau froide ne présente pas en général de réel risque d'entartrage et il en est de même, dans une moindre mesure, du réseau de chauffage qui fonctionne en circuit fermé et pour lequel, s'il est bien conçu, le calcium précipitable s'y trouve en quantité limitée.

2. Recherche d'une solution

Afin de pallier les éventuels problèmes d'entartrage, **MM. Dontaine et Astier** au sein de l'association syndicale libre des habitants du Clos du Grand Duc au Charlaix ont initié la recherche et l'achat possible d'un **équipement anticalcaire électronique**.

Il est à noter que ce système n'est pas à proprement parler un adoucisseur d'eau, dans la mesure où il ne fait que modifier les processus de cristallisation des ions Calcium, Carbonates et Magnésium contenus dans l'eau en les débarrassant de leurs propriétés adhérentes. La composition chimique de l'eau n'est donc pas modifiée.

Le système anticalcaire électronique Vulcan a ainsi été sélectionné par cette association (voir documentation synthétique en annexe), du fait de ses multiples avantages (facilité d'installation, pas

de coût d'entretien ou de maintenance, pas de changement de la composition de l'eau, très grande fiabilité).

Le **modèle VULCAN 3000** a été sélectionné (voir documentation en pièce jointe).

3. Proposition d'achat groupé

Un achat groupé est possible. L'installation individuelle serait assurée par un technicien ECOFILT, avec pour chaque acheteur les garanties individuelles suivantes :

- une garantie constructeur de 25 ans
- une garantie de résultat contre remboursement : 60 jours

Monsieur Astier va demander à ECOFILT qu'un **essai du dispositif** soit réalisé très prochainement pendant un mois, afin de vérifier au préalable que le calcaire se dépose effectivement moins et que le système est bien efficace.

Dans ce cas d'achat groupé, des conditions financières plus favorables sont négociables : ainsi pour une unité, l'offre initiale de 2490 € a été ramenée à ce jour à 2190 €.

Pour une commande groupée, le tarif dégressif pour 4 unités est de 1990 € par appareil, et pour 8 unités, il est de 1790 €. Cette négociation n'est pas finie, elle dépendra du nombre total d'appareils.

Un bon de commande unique serait signé par l'ensemble des acheteurs.

La date pour passer la commande est prévue à fin mai 2025 au plus tard.

Si ce produit présente un intérêt pour vous ou si vous avez besoin de plus d'informations, merci de le faire savoir auprès d'Alain Astier : Tel. 0608012763 ; Mail : alain.astier07@orange.fr

NB : Il appartient à chacun(e) de déterminer si le système proposé peut s'adapter à son installation et s'il peut présenter un bénéfice notoire pour le fonctionnement de cette dernière. L'AHCM décline toute responsabilité de quelle que nature que ce soit.